



Municipalité des Cèdres

COMMUNIQUÉ

ANNULATION DU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) 2024-01 SITUÉ AU 1254, CH. DU FLEUVE

17 SEPTEMBRE 2024 – Le 4 septembre dernier, le propriétaire et promoteur du lot 2 048 891 informait la Municipalité de son désir de retirer le PPCMOI 2024-01 situé au 1254, chemin du Fleuve dans la zone C-7.

En effet, le projet a d'abord été présenté aux citoyens, lors d'une séance d'information tenue le 2 juillet dernier, par le propriétaire et promoteur du terrain.

Par la suite, la Municipalité a organisé une consultation publique dans le but d'informer les citoyens du processus d'approbation, de la réglementation en vigueur ainsi que des dérogations demandées par le requérant.

Par conséquent, le 10 septembre passé, le Conseil municipal a annulé la résolution 2024-06-209 à la suite du retrait de l'entrepreneur.

La Municipalité tient à souligner que les préoccupations et commentaires des citoyens ont été entendus. En réponse, le promoteur a pris l'initiative de retirer le projet dans sa forme actuelle, mais prévoit revenir proposer une version adaptée au milieu d'insertion.

Pour toute question relative à ce communiqué ou pour obtenir plus de détails, veuillez joindre monsieur Andy Hiep Vu, directeur de l'urbanisme et de l'environnement par courriel à urbanisme@ville.lescedres.qc.ca ou au 450 452-4651 poste 236.